

## **BILAN ANNUEL 2013-14**

### **1. INTRODUCTION**

Chaque année, à des fins de suivi et en prévision de l'année à venir, le bureau central du CSF réalise un bilan annuel de l'année écoulée. Ce bilan est rédigé suite aux réponses fournies par chaque direction des 38 établissements sous juridiction du CSF. Pour l'année 2013-14, la collecte d'information s'est déroulée du 15 juin au 4 juillet 2014.

Le Bilan annuel est un document interne au Conseil scolaire francophone, même si certaines informations peuvent être utilisées à la rédaction de rapports externes, comme le Plan de réussite du conseil scolaire. Les résultats, commentaires et actions ne dépendent que des instances dirigeantes du CSF et n'engagent aucune autre responsabilité que la bonne gestion et la rigueur du conseil scolaire.

Le document présenté s'articulera en trois (3) parties. Tout d'abord sera abordée la structure du gabarit qui fut envoyé aux directions d'école à des fins de collecte d'informations. Puis, seront fournis, sous la forme d'un tableau récapitulatif, les résultats de la collecte. Enfin, quelques commentaires et mesures seront évoqués. Il est important de noter qu'à ces mesures, d'autres pourront s'ajouter durant le courant de l'année à venir.

### **2. STRUCTURE DU GABARIT**

À des fins de meilleure lecture, le secteur éducatif du bureau central du CSF a souhaité recourir à un document de collecte d'informations sous forme d'un tableau Excel. Les questions de forme fermée ne permettaient aux directions que de répondre affirmativement, en cochant chaque rubrique. Ce format évitait toute confusion de dépouillement due à la différence de vocabulaire. Il simplifiait également le processus de réponses des directions. Toutefois, il est à noter qu'une rubrique intitulée commentaire était laissée à la discrétion de chaque répondant. Parce que peu de directions y ont eu recours, ces réponses ouvertes ne seront pas étudiées en détail. Elles ne figureront que sous forme de support, d'éclaircissement, au besoin.

Le gabarit présenté est un tableau à double entrée ou de corrélation, car il ne fournit que des données quantitatives et ne fournit aucune information sur la qualité de l'action menée.

Il s'appuie principalement sur le Projet éducatif 2013-14 du CSF en corrélation avec le budget octroyé et le Plan stratégique du CSF. Ainsi donc, la variable dépendante placée verticalement mentionne les buts du Plan de réussite et les projets spéciaux de chaque école. La variable indépendante placée horizontalement indique les conditions de réalisation des projets et buts, ainsi que leur lien avec le Plan stratégique du CSF.

- Conditions de réalisation des projets et buts : trois sous-rubriques étaient indiquées.
  - ✓ La qualité de la mise en œuvre du projet
  - ✓ Le taux d'utilisation du montant alloué au projet
  - ✓ La reconduction du projet

NB : Il est important de noter qu'à aucun moment, les directions ne devaient expliquer les raisons de leur réponse.

- Plan stratégique du CSF

En accord avec la Loi scolaire, le Plan stratégique fournit les grandes orientations du Conseil scolaire francophone pour la période 2011-14. Réalisé par le Conseil d'administration, suite à de nombreuses consultations, sa mise en application est du ressort du bureau central, ainsi que du personnel administratif des écoles.

Le Plan stratégique 2011-14 du CSF est divisé en trois (3) axes subdivisés en trois (3) orientations stratégiques. Dans le tableau de collecte d'informations, uniquement les composantes de chaque orientation ont été indiquées.

### **3. TABLEAU RÉCAPITULATIF**

---

Le tableau, ci-dessous présenté, est une synthèse des réponses des directions des 38 écoles du CSF. Le bureau central se réserve le droit d'étudier le tableau réponse de chaque établissement et de communiquer avec sa direction pour des informations supplémentaires ou des clarifications.

		Projet 1	Projet 2	Projet 3	Projet 4	TOTAL PROJETS	But 1	But 2	But 3	TOTAL BUTS	GRAND TOTAL
	Nom de l'activité					0				0	0
Mise en pratique SVP cocher	complète	17	15	6	5	43	12	7	6	25	68
	partielle	8	5	5	2	20	11	11	5	27	47
	non		2	5	2	9		2	1	3	12
Utilisation des fonds SVP cocher	+ que 50% des fonds alloués ont été utilisés	16	15	6	5	42	9	7	5	21	63
	- que 50% des fonds alloués ont été utilisés	1		2	1	4	3	1	1	5	9
Reconduction leur SVP cocher	Oui	23	16	11	8	58	20	17	10	47	105
	Non	1	3	4		8	2	2		4	12

		Projet 1	Projet 2	Projet 3	Projet 4	TOTAL PROJETS	But 1	But 2	But 3	TOTAL BUTS	GRAND TOTAL
Impact par rapport au plan stratégique (ex. 1.2a → 1 = axe 2 = orientation a = énoncé) SVP cocher	Améliorer la maîtrise de la langue française (1.1a)	19	14	7	7	47	20	14	7	41	88
	Améliorer la maîtrise des notions de base en numératie et en sciences (1.1b)	3	3	4	3	13	10	2	3	15	28
	Intégrer l'acquisition des compétences recherchées du 21e siècle dans l'enseignement de la M à 12 (1.1c)	11	12	9	6	38	15	8	5	28	66
	Rehabiliter l'utilisation des technologies pour l'apprentissage (1.1d)	5	3	5	1	14	13	3	7	23	37
	Intégrer l'approche d'enseignement personnalisé de M à 12 (1.2a)	12	7	9	4	32	14	12	4	30	62
	Améliorer la transition entre les services de la petite enfance et l'école (1.2b)	1	2	4	1	8	5	8		13	21
	Améliorer la diversité de l'offre au secondaire (1.2c)	8	5	1	3	17	4	3	3	10	27
	Reconnaître et appuyer l'expertise et le dynamisme des membres du personnel du CSF (1.3a)	8	7	7	3	25	10	7	4	21	46
	Implanter un processus d'apprentissage continu (1.3b)	14	8	9	2	33	13	11	5	29	62
	Améliorer l'accès et l'utilisation des pratiques pédagogiques (1.3c)	6	4	6	1	17	13	7	4	24	41
	Bonifier les programmes de développement de compétences sociales et émotionnelles (2.1a)	15	15	6	5	41	11	14	5	30	71
	Finaliser l'intégration de la démarche pédagogique du CSF (2.1b)	8	7	4	2	21	10	10	3	23	44
	Améliorer l'accès à et le choix disponible des activités francophones parascolaires et communautaires (2.1c)	8	4	2	3	17	5	7	4	16	33
	Conscientiser et impliquer les élèves dans leur cheminement scolaire (2.2a)	11	10	3	3	27	16	4	4	24	51
	Faciliter l'élaboration d'objectifs personnels d'apprentissage pour les élèves du secondaire (2.2b)	6	4	1	2	13	5	3	4	12	25
	Développer et implémenter une ligne directrice sur les habitudes de vie saine et active dans les écoles (2.2a)	8	7	6	4	25	5	6	1	12	37
	Améliorer des choix offerts pour les activités physiques (2.3b)	7	3	5	4	19	5	2	1	8	27
	Implanter le nouveau programme d'éducation physique (2.3c)	1	1	1	3	6	1	1	1	3	9
	Implanter des mesures de respect de l'environnement (2.3d)	8	7	4	2	21	1	5	1	7	28
	Exposer les élèves de la M à 12 aux différentes vocations possibles (3.1a)	6	5	3	2	16	3	4	2	9	25
	Créer des options de stages pratiques pour les étudiants du secondaire (3.1b)	4	2	2	1	9	1	2	1	4	13
	Créer des liens entre les étudiants du secondaire et les universités / milieu de travail (3.1c)	1	2		1	4		1	1	2	6
	Favoriser les occasions pour les élèves de vivre en français (3.2a)	17	17	6	5	45	12	13	5	30	75
	Développer le concept de l'école communautaire et citoyenne au CSF (3.2b)	7	7	4		18	3	5	1	9	27
	Sensibiliser les élèves aux enjeux locaux, régionaux et mondiaux (3.2c)	6	6	4	4	20	2	3	1	6	26
	Créer des projets éducatifs en partenariat avec la communauté (3.2d)	9	8	4	2	23	3	9	2	14	37
	Intégrer des concepts d'éthique et de citoyenneté à la démarche pédagogique du CSF (3.3a)	6	6	3	2	17	4	4	2	10	27
	Améliorer la sensibilisation aux cultures autochtones (3.3b)	5	3	3	2	13	6	4		10	23
	Formaliser les expériences de découverte des autres cultures (3.3c)	6	6	2	3	17	5	7	2	14	31

#### 4. COMMENTAIRES ET SUIVIS

Les commentaires suivants ne tiennent compte que des réponses fournies par les directions d'école via le tableau Excel présenté. Ils n'engagent que le secteur éducatif du bureau central du CSF qui les a émis.

- Conditions de réalisation

Il est important de noter que sur un total de 127 buts et projets, un nombre important n'a pu être mené à bien.

Réalisation complète	53.5%
Réalisation partielle	37.0%
Non-réalisation	9.5%

Cette situation s'explique peut-être par le contexte unique de l'année scolaire 2013-14. En novembre 2013, l'exécutif du syndicat local des enseignants (SEPF) interdisait unilatéralement la participation de ses membres au Comité des partenaires de chaque école. Le Comité des partenaires élabore et supervise la mise en œuvre des Plans de réussite et projets spéciaux de chaque établissement. En avril 2014, le gouvernement de la Colombie-Britannique (via BCPSEA) et le syndicat des enseignants (BCTF) ont connu des relations tumultueuses relatives à la signature du nouveau contrat de travail. Ce conflit s'est soldé par deux semaines de grève générale, fin juin ainsi qu'au refus de la part des enseignants de participer à tout comité et activité hors de la salle de classe.

Il apparaît qu'à la question relative à l'utilisation des fonds alloués, seulement 72 réponses sur 127 projets indiquent une dépense totale ou partielle des fonds alloués à leur réalisation.

Un budget de 250 957 \$ avait été alloué pour la totalité des projets éducatifs. 96 900 \$ ont été dépensés au PLOE + 93 383 \$ au budget d'opérations pour un total de dépenses de 190 283 \$.

Il reste donc: 60 674 \$. La dotation n'est pas incluse.

Puisque 24% des sommes allouées n'a pas été dépensé, le bureau central du CSF envisage, après vérification, le retrait des sommes restantes au budget des écoles (bloc #2) pour les retourner au sein du budget global du CSF.

Il est encourageant de remarquer que plus de 105 buts et projets seront reconduits pour l'année à venir, soit un taux de 82.6%. Si l'on peut inclure dans ce nombre les projets qui n'ont pu être que partiellement réalisés ou abandonnés, il est sage de comprendre que l'utilité, la qualité et l'impact de nombreux projets entraînent leur reconduction.

- Plan stratégique du CSF

Avant de débiter l'étude des buts et projets spéciaux des projets éducatifs des écoles, en corrélation avec le Plan stratégique du CSF, il est important de mentionner que d'autres moyens ont pu être employés pour atteindre les objectifs de ce dernier. La salle de classe est certainement un lieu privilégié dans ce sens. De plus, il faut insister sur le contexte et la structure du conseil scolaire. Ainsi, puisque les écoles secondaires sont minoritaires, le nombre d'initiatives destinées au secondaire mis en place pour répondre aux orientations du Plan stratégique est limité.




## 5. TABLEAU RÉCAPITULATIF

Axe	Orientation	Taux
1	1a	68,6
1	1b	21,8
1	1c	51,4
1	1d	28,8
1	2a	48,3
1	2b	16,3
1	2c	27,0
1	3a	35,8
1	3b	48,3
1	3c	31,9
2	1a	55,3
2	1b	34,3
2	1c	25,7
2	2a	39,7
2	2b	19,5
2	3a	28,8
2	3b	21,0
2	3c	7,0
2	3d	21,8
3	1a	19,5
3	1b	10,1
3	1c	4,6
3	2a	58,5
3	2b	21,0
3	2c	20,2
3	2d	28,8
3	3a	0,0
3	3b	17,9
3	3c	24,1

## 6. COMMENTAIRES

Comme indiqué ci-dessus, le taux de projets et buts mis en place pour rejoindre les objectifs du Plan stratégique n'indique pas, à lui seul, toutes les initiatives mises en place au sein de chaque établissement pour répondre aux attentes de ce document d'orientation.

Trois (3) tendances se dégagent des chiffres obtenus. Elles seront identifiées par un jeu de couleur au sein du tableau lui-même.

	Faible nombre d'initiatives déployées
	Nombre moyen d'initiatives déployées
	Large nombre d'initiatives déployées

Si le bureau central continue ses efforts afin de soutenir les initiatives des écoles à répondre aux attentes du Plan stratégique, il s'attardera plus particulièrement à favoriser les orientations au faible nombre d'initiatives déployées. Celles-ci sont au nombre de six (6). Il est important de noter que trois d'entre elles sont relatives aux élèves du secondaire.

#### *Axe 1 Orientation stratégique 1.2.1*

« Améliorer la transition entre les services de la petite enfance et l'école ». Le bureau central du CSF dans le cadre du PLOÉ poursuit son étude afin de « prendre sous la juridiction du Conseil scolaire, les enfants de la petite enfance ». PLOÉ offre de programme 2.2.2.

#### *Axe 2 Orientation stratégique 2.2.2*

« Favoriser l'élaboration d'objectifs personnels d'apprentissage pour les élèves du secondaire. »

#### *Axe 3 Orientation stratégique 3.1.2*

« Créer des options de stages pratiques pour les étudiants du secondaire ».

#### *Axe 3 Orientation stratégique 3.1.3*

« Créer des liens entre les étudiants du secondaire et les universités / milieu de travail ».

Même si de nombreux efforts ont été déployés (horaire commun, tronc commun) et de grands progrès réalisés, le bureau central du CSF est conscient du travail encore à réaliser.

Année	Nombre d'élèves de 8 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	Taux d'accroissement
2011-12	939	n/a
2012-13	931	-1%
2013-14	990	+ 6.3%
2014-15	1047 <i>(en date du 4 septembre)</i>	+ 5.7%

Sur 15 commissions envisagées pour régénérer l'organisation et le fonctionnement du Conseil scolaire francophone, six (6) sont consacrées à certains objectifs spécifiques au secondaire : Programme IB, examens de 10<sup>e</sup> année, voyages internationaux, École virtuelle, cours de métier, secondaire. Environ cinq (5) projets développés dans le cadre du PLOÉ sont également directement axés sur le développement du secondaire : Parcours 9<sup>e</sup> année, programme diplôme IB, développement de cours de métier, ouverture de nouveaux cours et cours d'été virtuels, partenariat avec le Conseil jeunesse. Enfin le département éducatif du secondaire a mis en priorité pour l'année 2014-15, le développement de l'orientation scolaire au sein des écoles du CSF.

### *Axe 2 Orientation stratégique 2.3.3*

---

« Implanter le nouveau programme d'éducation physique »

Le Conseil scolaire francophone porte une attention particulière au développement de bonnes habitudes de vie au sein de ses 38 écoles. Dans le cadre du PLOÉ, action 2.1.2, des écoles en santé, le CSF multiplie les initiatives. De nombreuses écoles ont développé des options d'activités parascolaires afin de répondre aux attentes de la société. Le bureau central continuera à favoriser ce genre de projet.

### *Axe 3 Orientation stratégique 3.3.2*

---

« Améliorer la sensibilisation aux cultures autochtones »

La faiblesse du taux de réponses à cette rubrique provient certainement de la part spéciale qui lui avait été ménagée au sein des projets éducatifs des établissements. Lors des rencontres collaboratives, les représentants du bureau central se sont enquis de la présence d'un Comité Premières Nations à l'intérieur de l'organigramme décisionnel de chaque école. De plus, par l'intermédiaire du CCREA (Comité Conseil du Rehaussement de l'Éducation autochtone), le bureau central s'assure de promouvoir les aspects des cultures autochtones dans sa juridiction.

## **7. CONCLUSION**

---

Pour l'année 2014-25, le bureau central du CSF envisage des ajouts au bilan annuel. Outre le fait qu'il souhaite que le plan stratégique 11-14 soit prolongé d'au moins deux ans, afin de pouvoir évaluer les progrès des suivis entrepris, il entrevoit des questions relatives aux directives éducatives qui seront élaborées par les diverses commissions.